

A network of stylized human figures in various colors (blue, orange, red) connected by glowing lines, set against a dark background with bokeh light effects.

Projets d'établissement 2024-2028

Direction commune des établissements publics de santé mentale
Lille-Métropole, de l'agglomération lilloise et Val de Lys-Artois

*« Un collectif
au service
des usagers »*



SOMMAIRE



■ Présentation des 3 EPSM de la Direction Commune : Lille-Métropole, agglomération lilloise et Val de Lys-Artois	4
■ Une vision commune pour les 3 projets d'établissement 2024-2028 – 7 axes.....	7
■ Axe 1 Innovation.....	8
■ Axe 2 Développement durable.....	10
■ Axe 3 Projet managérial et de gouvernance	12
■ Axe 4 Schéma directeur immobilier	14
■ Axe 5 Système d'Information.....	16
■ Axe 6 Attractivité.....	18
■ Axe 7 Participation des usagers.....	20
■ Projets médico-soignants des 3 établissements.....	22
■ Le projet d'établissement de l'EPSM Lille-Métropole.....	25
■ Le projet d'établissement de l'EPSM de l'agglomération lilloise	27
■ Le projet d'établissement de l'EPSM Val de Lys-Artois	29

édito



Directeur général de la Direction commune des trois EPSM, Lille-Métropole, Agglomération Lille-loise et Val de Lys-Artois depuis aujourd'hui un an, il me paraissait fondamental d'asseoir une vision commune de la psychiatrie. Les 3 projets d'établissement 2024-2028 devant être finalisés dans le même temps, il m'a semblé important d'y inclure des axes de travail collaboratifs élaborés en concertation avec les directions déléguées et le corps médical. Cette démarche vise à proposer des parcours de soins adaptés aux besoins spécifiques de nos territoires et répondre aux grands défis de la psychiatrie d'aujourd'hui et de demain.

Innover, intégrer le développement durable dans nos réflexions quotidiennes, porter un projet managérial et de gouvernance fort et engageant, poser un schéma directeur immobilier pour moderniser nos structures, déployer un système d'information cohérent à l'échelle du GHT, répondre aux enjeux d'attractivité posés par les difficultés de démographie médicale que nous rencontrons et acter la participation des usagers dans nos instances sont les grands axes de travail sur lesquels nous allons travailler collectivement les cinq prochaines années.

Ce projet, porté par la Direction commune, traduit notre volonté de moderniser nos services, d'améliorer l'accès et la qualité des soins tout en anticipant les enjeux d'une société en constante évolution. En repensant notre organisation et en renforçant nos capacités d'innovation, nous affirmons notre engagement à placer les usagers au cœur de notre action.

Cette feuille de route commune traduit notre volonté de créer un environnement à la fois accueillant, performant et respectueux des attentes de chacun, qu'il s'agisse des patients, de leurs proches ou de nos équipes.

C'est un cap collectif, résolument tourné vers l'avenir, qui nous permettra de relever les défis de la santé mentale et de construire des réponses durables et humaines.

Bruno Gallet,
Directeur

« Un collectif au service des usagers »

Projets d'établissement 2024-2028

Ce document a pour objectif de vous exposer la vision partagée qui a guidé l'élaboration des projets d'établissement et médico-soignants 2024-2028 des EPSM en direction commune.

Fruits d'une réflexion collective, ces documents fixent les grandes orientations de travail pour les 5 années à venir en tenant compte de leurs spécificités et en intégrant les sept axes communs définis : innovation, développement durable, projet managérial et de gouvernance, schéma directeur immobilier, système d'information du GHT de Psychiatrie du Nord-Pas-de-Calais, attractivité et participation des usagers.

Suite à un bilan des projets précédents, des comités stratégiques, des COPILs de directions fonctionnelles et médico-soignants ont été constitués afin de définir les actions à mener dans les cinq prochaines années. Ce travail a abouti à une feuille de route partagée par l'ensemble des acteurs partenaires de la vie de l'établissement. Présentés aux différentes instances des établissements, ils ont été validés et peuvent aujourd'hui être déployés.

EPSM Lille-Métropole

« *L'intelligence d'un collectif au service des usagers* »

L'Établissement Public de Santé Mentale Lille-Métropole est l'établissement support du GHT de Psychiatrie du Nord-Pas-de-Calais. Il prend en charge les personnes souffrant de troubles psychiques sur la métropole lilloise. Avec près de 70 dispositifs de prise en charge ambulatoire, l'EPSM Lille-Métropole met à la disposition des habitants des services et équipements au plus proche de leur domicile.



EPSM de l'agglomération lilloise

« *Un collectif au service du territoire* »

L'Établissement Public de Santé Mentale de l'agglomération lilloise accompagne les personnes ayant besoin d'une prise en charge en psychiatrie sur un territoire regroupant les villes de Lille, Roubaix, Villeneuve d'Ascq et ses environs. Il met à disposition de la population de nombreuses structures au plus près des habitants de ce territoire.



L'EPSM Val de Lys-Artois

« *L'excellence dans la proximité* »

L'Établissement Public de Santé Mentale Val de Lys-Artois prend en charge les personnes souffrant de troubles psychiques sur le Département du Pas-de-Calais, et plus particulièrement les territoires de l'Artois, de l'Audomarois et du Ternois. Il met à la disposition de la population un ensemble de services et d'équipements pour accueillir toute personne nécessitant des soins.



Cartographie de la Direction commune : secteurs et chiffres clés

EPSM Lille-Métropole

25 389 PERSONNES
prises en charge
en 2023 dont **99 %**
en ambulatoire

10 SECTEURS
9 de psychiatrie adulte,
1 de psychiatrie de l'enfant
et de l'adolescent

1824
professionnels dont **114**
professionnels médicaux

EPSM Val de Lys-Artois

22 048 PERSONNES
prises en charge
en 2023 dont **98,7 %**
en ambulatoire

9 SECTEURS
7 de psychiatrie adulte,
2 de psychiatrie de l'enfant
et de l'adolescent

1296
professionnels dont **81**
professionnels médicaux

Saint-Venant

375
COMMUNES
pour une population
de **500 000** habitants

82
COMMUNES
pour une population
de **665 000** habitants

Armentières

Saint-André-lez-Lille

62
COMMUNES
pour une population
de **553 373** habitants

EPSM agglomération lilloise

11 SECTEURS
8 de psychiatrie adulte,
3 de psychiatrie de l'enfant
et de l'adolescent

1466
professionnels dont **123**
professionnels médicaux

22 678 PERSONNES
prises en charge
en 2023 dont **97,8 %**
en ambulatoire



Les

7 AXES

innov

AXE

1

innov

INNOVATION



*« Poursuivre et développer l'innovation dans la prise en charge »
Des Établissements de Santé Mentale engagés*

Les trois établissements de la Direction commune s'impliquent activement dans des projets de recherche novateurs afin de faire évoluer la prise en soins des usagers, leur accompagnement en proximité et favoriser l'attractivité médicale. En partenariat avec les acteurs locaux de santé et les territoires, ils participent au déploiement de projets stratégiques majeurs tels qu'Arianes, PLUTON et PRISME.

■ Aller vers

Le virage ambulatoire, dont les 3 établissements furent précurseurs dès les années 2000, sera poursuivi et intensifié grâce à la création de nouvelles équipes mobiles afin d'améliorer le parcours de soins des usagers.

■ Les appels à projets : un levier d'innovation

Déjà très enclins à répondre aux appels à projets, les établissements viseront à optimiser les chances de résultat en structurant au mieux leurs réponses.

innov

innov

innov



L'EPSM LILLE-MÉTROPOLE

Projet PLUTON et poursuite du déploiement des équipes mobiles

Le **Projet de Liaison Universitaire du Territoire du Nord** (PLUTON) démontre l'intérêt des coopérations et du travail en filières de soins spécifiques pour améliorer la qualité des soins sur le territoire. Par son rayonnement, ce projet attractif a déjà permis le recrutement de plusieurs médecins et suscite l'intérêt des internes. Il se veut duplicable, dans une démarche de coopération et de travail collectif autour de l'attractivité. En mai 2024, il a reçu le **Grand Prix de l'attractivité médicale** lors du salon SantExpo. Autres illustrations en matière d'innovation, l'EPSM compte une **trentaine d'équipes mobiles** et poursuit leur développement. Il répond à de nombreux appels à projets afin de proposer de nouvelles modalités de soins innovantes. Il est par ailleurs un modèle de déploiement d'une psychiatrie citoyenne. ■

EPSM DE L'AGGLOMÉRATION LILLOISE

Engagé dans des projets innovants

L'établissement entend promouvoir des projets innovants tels que le **projet ARIANES** (Alliance pour la Recherche en Imagerie Avancée en Neurosciences et Santé mentale). Déployé à l'EPSM de l'agglomération lilloise, il se déploiera ensuite dans les autres établissements du GHT. Lauréate du fonds d'innovation organisationnelle en psychiatrie (FIOP), l'**équipe mobile ESOPE** (Équipe de Soins et d'Orientation de Psychiatrie pour les Étudiants) a obtenu le label national « Pépite » de la part du ministère de la Santé. Dans cette même dynamique d'innovation, **quatre nouvelles équipes mobiles**, dont trois de soins intensifs et une de réhabilitation psychosociale (FIOP) verront le jour pour compléter les dispositifs d'« aller vers ». ■



EPSM VAL DE LYS-ARTOIS

Innover pour recruter, et pour mieux soigner

Le développement de pratiques innovantes est un facteur clé d'attractivité pour des professionnels ayant pour ambition de s'adapter aux progrès techniques, numériques et scientifiques. Le déploiement du **télésoin**, en partenariat avec le CHU de Lille, fait partie des projets notables pour le pôle Audomarois. D'autre part, sur le modèle construit par le projet PLUTON, la nouvelle **activité universitaire du pôle Audomarois** permettra, par son rayonnement, d'encourager des prises de poste d'internes et de praticiens hospitaliers. La création d'équipes mobiles de soins intensifs, la réponse aux appels à projet FIOP, ou encore le **projet PPPEP48**, sont d'autres moyens de renforcer la dynamique d'attractivité de l'établissement. ■

protéger

AXE

« Accélérer
la transition
écologique »

DÉVELOPPEMENT DURABLE



Afin de répondre à l'objectif national de réduction de 5% par an des émissions de gaz à effet de serre, les EPSM de la Direction commune accélèrent leur transition écologique.

■ Une méthodologie efficiente

Elle a été actée afin de répondre à cet enjeu. Elle est constituée d'un COPIL Directionnel, de COPILs locaux, d'ambassadeurs et est soutenue par le recrutement d'un conseiller en transition écologique et énergétique.

■ Des objectifs réalistes

La mise en œuvre de cette méthodologie à l'échelle de la Direction commune, a pour dessein de maîtriser la dépense énergétique au sein des bâtiments, d'acter des achats durables et responsables et de développer des soins écoresponsables.

■ Une ambition collective

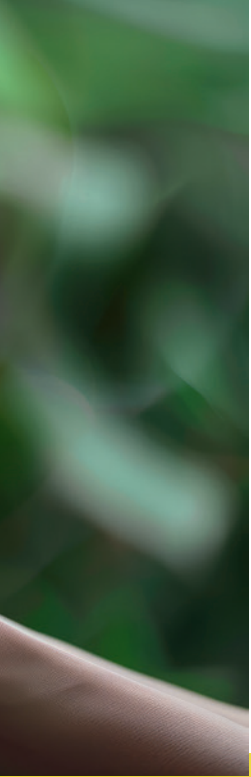
Les actions de sensibilisation auprès de l'ensemble des professionnels seront poursuivies afin que le développement durable soit au cœur des préoccupations de chacun dans le cadre de la prise en charge des usagers.

protéger

protéger

protéger

protéger



EPSM VAL DE LYS-ARTOIS

Bâtir un hôpital durable

En termes de développement durable, l'EPSM Val de Lys-Artois a déjà entamé plusieurs initiatives locales majeures, à l'instar de la **mise en place des fontaines à eau dans les services** (distribution de gourdes à venir), la labellisation en tant que « refuge » par la Ligue de Protection des Oiseaux, le **passage à l'éclairage LED** ou encore le plus large réemploi des mobiliers et équipements. Ces actions

seront poursuivies et complétées par le **développement du tri sélectif, le verdissement de la flotte automobile**, la sensibilisation, la mise en place du circuit-court ou du tri des déchets alimentaires ainsi que des réflexions quant aux « déchets numériques », à la baisse de consommation des produits hôteliers (gobelets)... ■



L'EPSM LILLE-MÉTROPOLE

Un établissement durablement engagé

Depuis 15 ans, l'EPSM s'investit dans le développement durable en entreprenant **des actions économiquement efficaces, écologiquement soutenables et socialement équitables**, avec pour objectif de garantir la même qualité de service et de sécurité des soins. **Économiser l'électricité et le chauffage** *via* des équipements économes et l'optimisation de bâtiments ; **recycler et réduire les déchets** *via* 16 filières de tri ; **préserver l'eau** en requalifiant ses réseaux, en posant des systèmes hydro-économes, en supprimant les bouteilles plastiques ou en proposant des challenges à ses professionnels ; adapter les transports ou encore préserver la qualité de vie au travail avec ses 32 hectares d'espaces verts, sa micro forêt et ses parcelles d'éco-pâturage. ■

L'EPSM DE L'AGGLOMÉRATION LILLOISE

Maîtrise de l'énergie et mobilités douces

L'EPSM de l'agglomération lilloise entreprend d'améliorer sa performance énergétique à travers des actions telles que l'approvisionnement durable, la mutualisation des achats d'énergie, une politique de sensibilisation... Situé en plein cœur de l'agglomération lilloise, **la question des mobilités durables est un enjeu fort de transition écologique**. L'installation de garages à vélo sur les différents sites se poursuivra et sera complétée de bornes de recharge pour les véhicules électriques du parc automobile. En lien avec le schéma directeur immobilier, qu'il s'agisse de bâtiments anciens à réhabiliter ou de bâtiments neufs, **le développement durable sera la ligne directrice de tous les projets de modernisation à venir**. ■

AXE

A photograph showing several hands of different skin tones reaching towards the center, each holding a piece of a colorful puzzle. The puzzle pieces are in shades of blue, yellow, red, and grey. The background is a soft-focus indoor setting.

PROJET MANAGERIAL ET DE GOUVERNANCE

« *Mieux manager pour mieux soigner* »

■ Un axe fort : l'attractivité

Ce projet managérial et de gouvernance, porté par la Direction commune, devra répondre à un des enjeux majeurs de ces cinq prochaines années : l'attractivité. Pour ce faire, 8 grands axes de travail seront déclinés durant la période de ce projet.

• 1 - Des principes généraux transversaux

Ce projet managérial et de gouvernance vise à définir les modalités d'association de l'ensemble des professionnels au fonctionnement et à la gouvernance des établissements. Il complète les autres volets du projet d'établissement, notamment le projet médico-soignant et le projet social dont les actions contribuent à une démarche d'attractivité volontariste au sein des 3 établissements de la Direction commune.

• 2 - Le développement de la contractualisation interne et de la délégation de gestion

Cette démarche de contractualisation interne passera par un renforcement de la gouvernance des pôles qui se traduira par des actions effi-

cientes telles que : la mise en place d'un parcours chefs de pôle, l'identification de directeurs référents de pôles, le renforcement de la formation de chefs de pôle, la formalisation d'une charte de gouvernance et la définition d'outils de pilotage.

• 3 - La mise en place d'une charte de gouvernance et de management

Elle définira les pratiques managériales qui viendront appuyer une des valeurs fortes qui soutiendront le travail de nos professionnels : la défense de l'intérêt général.

• 4 - L'accompagnement des étudiants au sein de l'établissement

Dans le cadre des réflexions autour de l'attractivité de nos structures, des actions ont d'ores et déjà été menées à destination des internes, des étudiants de filières soignantes et socio-éducatives. Il faut aujourd'hui continuer le travail entamé en s'appuyant sur les instituts de formation implantés sur les EPSM de l'agglomération lilloise et Val de Lys-Artois.

manager

manager
manager

manager

manager

manager

manager

- 5 - L'organisation de séminaires de dialogue médico-administratif réguliers
- 6 - La mise en place d'une cellule de conciliation mutualisée sur le périmètre de la Direction commune
- 7 - Le renforcement du binôme cadre de santé - responsable médical
- 8 - Le renforcement de la place des usagers

Le développement de la pair-aidance et des méthodes issues de « l'expérience usagers » apporteront un nouveau souffle à la démocratie sanitaire interne de nos établissements.

L'EPSM LILLE-MÉTROPOLE

Projet social et plan égalité femmes-hommes

L'EPSM poursuit la gestion prévisionnelle des métiers et des compétences et favorise le développement de nouvelles compétences.

Il déploie un plan **égalité femmes-hommes** et proposera un parcours de formation autour du management, de l'organisation du service, de la gestion des conflits, des enjeux de non-discrimination, etc. Il accompagne les praticiens accédant à des responsabilités managériales et développe un nombre significatif de projets à forte dimension sociale afin d'améliorer l'attractivité et la fidélisation des professionnels médicaux et non médicaux (rémunération, conditions de travail, management). L'objectif : aboutir à une « sécurisation des organisations de travail » afin d'offrir une **meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle**. ■

L'EPSM DE L'AGGLOMÉRATION LILLOISE

Bien-être au travail, communication interne et accueil des étudiants

Pour une gouvernance équilibrée et stable, dans un environnement en mutation permanente, le dialogue médico-administratif, la dynamique de contractualisation et le travail en mode projet permettront de clarifier la latitude décisionnelle de chaque acteur. Les actions visant à favoriser le **bien-être au travail** et le **développement des compétences managériales** des binômes de pôles seront également encouragées. Le projet managérial et de gouvernance intègre également une composante relative à l'accueil des étudiants au sein de l'établissement (présence de l'Institut Daumezon, accueil des internes en CME ou journée des M2 psychologues). ■

EPSM VAL DE LYS-ARTOIS

Prendre soin de ceux qui soignent

Le projet managérial et de gouvernance vise à définir la participation de l'ensemble des professionnels au fonctionnement de l'établissement. La **contractualisation interne** permettra par exemple de clarifier le positionnement des professionnels en situation de responsabilité, et de renforcer la lisibilité. Le **dialogue médico-administratif** sera encouragé et une cellule de conciliation sera créée pour prévenir les conflits. La gestion prévisionnelle des métiers et compétences permettra une maîtrise anticipée des ressources humaines, permettant à notre établissement d'orienter les politiques de formation et de recrutement de façon adéquate. Dans cet esprit, une attention particulière sera portée à la **transmission des savoirs et des compétences**. ■

AXE

édifier

édifier

édifier

édifier

édifi

SCHÉMA DIRECTEUR IMMOBILIER

« Optimiser, valoriser, accueillir »

Suite au virage ambulatoire et, de fait, à la vacance de nombreux locaux, une dynamique de réorganisation et de modernisation des structures s'avère indispensable pour répondre aux défis actuels et futurs de la santé mentale. Afin de valoriser le patrimoine immobilier disponible et d'envisager de nouvelles constructions, l'élaboration d'un **schéma directeur immobilier** est une nécessité. Il devra garantir la cohérence entre les objectifs immobiliers et les orientations médico-soignantes.

■ Les enjeux de cette démarche

Ils s'inscrivent dans une vision globale où la cohérence, l'innovation et l'optimisation des ressources apparaissent comme des leviers essentiels.

■ La méthode : un projet collectif et partagé

L'élaboration de ce schéma directeur s'appuiera sur les conclusions d'un conseil spécialisé en programmation hospitalière qui jouera un rôle central dans la structuration des projets.

Un comité stratégique, créé au sein de la Direction commune, définira les projets prioritaires et aura comme mission, d'arbitrer les décisions nécessaires. Le pilotage au sein de chaque établissement sera porté par le Directoire, espace de dialogue qui statuera sur les choix locaux. Des ateliers de concertation seront organisés afin d'impliquer les équipes médico-soignantes, de connaître les besoins et leurs attentes et de leur permettre de s'approprier les transformations à venir.

■ Les investissements en chiffres

Les investissements sur la Direction commune : 260 M€ DONT

EPSM Lille-Métropole :
110 M€

EPSM de l'agglomération lilloise :
70 M€

EPSM Val de Lys-Artois :
80 M€



L'EPSM LILLE-MÉTROPOLE

L'équilibre entre réhabilitation et modernisation

L'établissement poursuit son plan de modernisation des structures de soins *via* **plusieurs projets structurants et dans une démarche écoresponsable** : études pour la réhabilitation de locaux existants et **relocalisation pour les unités d'hospitalisation des secteurs 59G07-G18-G19-I03 et des secteurs 59G05 et G06** sur le site armentierois **ainsi que le secteur 59G20 sur le site de l'EPSM de l'agglomération lilloise** ; études en vue de l'implantation de l'EHPAD d'Armentières ; construction de sa nouvelle Unité Centrale de Restauration Commune ; rassemblement de plusieurs dispositifs de réhabilitation psychosociale du pôle 59G07 dans un bâtiment refait à neuf sur son site Armentierois et réhabilitation du Centre de Santé Mentale Erasme au cœur d'Armentières, pour un meilleur accueil des usagers. ■

L'EPSM DE L'AGGLOMÉRATION LILLOISE

Moderniser pour un accueil plus adapté

L'établissement détient un patrimoine immobilier important. Si des rénovations d'envergure ont déjà été menées, certains locaux sont aujourd'hui vieillissants. Il est donc crucial de poursuivre l'amélioration des structures ambulatoires *via* des projets immobiliers performants tout en assurant la pérennité de ce patrimoine. Cela passe par **une réflexion équilibrée entre la création de bâtiments neufs et la réhabilitation de locaux existants**. De nombreux projets immobiliers en cours sont le témoin du dynamisme de l'établissement et traduisent la volonté de **moderniser les infrastructures pour offrir un accueil toujours plus adapté et chaleureux aux usagers** (accueil de l'Hôpital Bonnafé, transfert du 59G20 dans des bâtiments situés sur le site de Lommelet). Des réalisations exemplaires qui incarnent l'engagement de l'établissement pour un service de qualité. ■




EPSM VAL DE LYS-ARTOIS

Optimiser le patrimoine immobilier

Dans une logique de réorganisation et de modernisation des services, l'ambition est de **renforcer l'offre de soins tout en dynamisant les actifs immobiliers**. Les évolutions récentes de la psychiatrie orientent la prise en charge au plus proche des patients, et conduisent à une **réduction des capacités d'hospitalisation conventionnelle**. La libération de surfaces importantes ouvre à une **réflexion approfondie sur la gestion des espaces vacants**. Il s'agit non seulement de réaffecter ces espaces de manière optimale, mais aussi de **valoriser le patrimoine immobilier disponible**. Les investissements se concrétisent aussi avec des opérations de construction ou d'acquisition importantes, comme la nouvelle Maison d'Accueil Spécialisée ou l'achat d'un nouveau site à Aire-sur-la-Lys. ■

AXE



« Centraliser pour optimiser »

SYSTÈME D'INFORMATION DU GHT

Le Comité stratégique du GHT a validé en décembre 2022 le schéma directeur du système d'information 2023/2027 sur les principes suivants : la mise en œuvre d'une DSI de GHT, une infrastructure technique unique et la convergence des applications identiques vers des applications uniques de GHT. Cette ambition implique des investissements financiers et humains d'envergure.

■ Le DPI, projet phare de la Direction du Système d'Information

Véritable projet fondateur d'une organisation commune et partagée des soins, le nouveau dossier patient informatisé sera déployé sur les 4 établissements du GHT. Après un travail minutieux mené par une équipe pluridisciplinaire et multi-établissements, la suite Sillage du GIP MIPIH-SIB a été sélectionnée. Après une étape rigoureuse de paramétrage menée de concert avec les 4 CME des établissements, la solution sera opérationnelle en 2026. Les enjeux d'un tel projet sont la mutualisation, la conduite du changement et l'opportunité de transversalité de nos pratiques.

■ Les objectifs stratégiques de cette DSI commune

Elle a pour mission :

- De conduire la mise en place du nouveau DPI
- D'assurer la disponibilité et l'intégrité des logiciels et matériels mis à disposition des 4 EPISM
- D'assurer les évolutions réglementaires et techniques des applicatifs métiers en générant les enjeux de mutualisation et de centralisation en partenariat avec les directions ou pôles concernés
- De piloter et mettre en œuvre une convergence GHT conforme aux évolutions réglementaires
- De dimensionner les équipes en les adaptant aux besoins locaux et transversaux selon les projets et enjeux
- D'explorer des approches innovantes et assurer une veille sur leurs apports

Montant de l'investissement 2024-2026 : 7,5 M€



L'EPSM LILLE-MÉTROPOLE

Bêta-testeur du DPI

En tant qu'établissement support du GHT de Psychiatrie du Nord – Pas-de-Calais, l'EPSM gère la convergence du Système d'Information du GHT et sera le premier des quatre établissements du GHT à déployer le Nouveau Dossier Patient Informatisé début 2026. La démarche sera associée à une gestion de conduite du changement. Parallèlement, l'hébergement des données informatiques se fera de manière centralisée sur l'EPSM Lille-Métropole s'il parvient à répondre aux exigences réglementaires d'Hébergement de Données de Santé. ■

L'EPSM DE L'AGGLOMÉRATION LILLOISE

De Crossway au DPI Sillage

Le passage au nouveau DPI « Sillage » pour les 4 établissements du GHT permettra une organisation commune et partagée des soins, mais devra surtout répondre à des protocoles et usages spécifiques. Un point de vigilance particulier pour l'EPSM de l'agglomération lilloise qui utilisait jusqu'alors le DPI « Crossway » alors que les trois autres établissements du GHT utilisaient « Cariatides ». La priorité sera d'assurer la continuité entre ces différents outils et la suite « Sillage ». De plus, **en raison de la présence d'un automate au sein de la pharmacie de l'établissement, l'aspect « circuit du médicament »** (la prise en charge médicamenteuse, la prescription et l'administration) **supposera un intense travail de sécurisation.** ■

EPSM VAL DE LYS-ARTOIS

Mutualiser le Dossier Patient Informatisé, pour optimiser et faire converger les pratiques

Le nouveau Dossier Patient Informatisé sera déployé sur les 4 EPSM du GHT entre 2025 et 2028. Les enjeux de ce projet sont : la mutualisation, la conduite du changement et l'opportunité de transversalité de nos pratiques ; mais aussi d'assurer la disponibilité des logiciels et matériels mis à disposition du GHT et de poursuivre la recherche d'excellence dans la gestion de la sécurité. **Comme pour l'EPSM de l'agglomération lilloise, l'EPSM Val de Lys-Artois devra particulièrement appuyer la mise en place du DPI sur les aspects pharmaceutiques** en raison de la construction prochaine de la **nouvelle pharmacie à usage intérieur.** Une vigilance particulière devra être apportée à la mise en cohérence avec les nouveaux outils (gestion des stocks...). ■

AXE

fidéliser

recru
fidéliser

recruter

fidéliser



ATTRACTIVITÉ

« Assurer une prise en soins de qualité, un défi majeur pour l'avenir »

Face aux difficultés rencontrées en termes de démographie médicale dans le domaine de la santé mentale, l'enjeu de l'attractivité est très prégnant. Pour être performant, une réponse collective doit être imaginée et alimenter l'ensemble des politiques définies dans ces projets d'établissement.

■ La gouvernance et la dynamique managériale de la Direction commune

Ces projets d'établissement définissent une nouvelle approche managériale basée sur les modalités d'un travail collectif de conciliation, le développement de la contractualisation interne ou encore la définition d'une charte de gouvernance et de management.

D'ores et déjà, un nouvel organigramme de direction a été acté au sein de la Direction commune prenant en compte la transversalité de nombreuses fonctions et ceci afin d'assurer une vision commune à l'ensemble des politiques menées.

■ La politique sociale

Par la mise en œuvre de mesures phares comme la définition d'un plan égalité femmes-hommes ou d'une charte relative au télétravail. Le souhait de la Direction commune est de créer un cadre de travail valorisant, sécurisant et soutenant pour l'ensemble de ses professionnels.

■ La politique de ressources humaines et la formation professionnelle

Se former tout au long de sa carrière et déployer de nouvelles compétences sont également des leviers importants d'attractivité. Par la définition de plans de formation et de promotion professionnelle, le GHT s'est attaché à répondre à cet enjeu par la création d'un pôle de formation et de recherche.

■ La politique de modernisation des locaux et outils de travail

Le schéma directeur immobilier sera la clé pour proposer une amélioration du cadre professionnel et de vie.



■ L'aide institutionnelle aux mobilités

Faciliter l'accès aux établissements plus éloignés des grands axes urbains, est également un levier facilitateur.

■ La politique d'innovation

Un axe d'innovation transversal fort a été intégré dans les projets de nos établissements afin de répondre aux attentes des professionnels.

■ La politique en faveur des droits des usagers et de l'amélioration de la qualité

Enfin, afin d'être attractifs, nous devons répondre aux aspirations de nos usagers ainsi que de leurs aidants avec une prise en compte accrue de « l'expérience utilisateur ».

L'EPSM LILLE-MÉTROPOLE

Un accueil sur mesure

Améliorer l'attractivité et la fidélisation des professionnels fait partie des sept orientations retenues par les professionnels médicaux et soignants de l'EPSM. L'enjeu est de poursuivre et renforcer les actions mises en place afin d'améliorer l'attractivité face aux difficultés liées à la démographie médicale et paramédicale (recrutement d'IPA, projet PLUTON, démarches pour « aller vers » les nouveaux professionnels,..). De nouvelles actions ciblées pourront être mises en place en lien avec les Ressources Humaines afin d'améliorer le recrutement, l'accueil et la fidélisation des professionnels sur les métiers en tension. **Proposer un accompagnement « sur mesure »**, travailler sur une meilleure coordination, améliorer le bien-être sont autant de pistes de travail. ■

L'EPSM DE L'AGGLOMÉRATION LILLOISE

Valoriser les compétences dans un climat de travail serein

Le développement de l'attractivité reposera sur une **marque employeur affirmée**, sur la faculté à accueillir, accompagner et former les nouveaux professionnels. Il s'agit aussi de contribuer aux initiatives de **valorisation des compétences** ; séminaires de recherche et journées institutionnelles (colloque du collège des psychologues, colloque des psychomotriciens). Enfin, il est aussi indispensable de proposer un environnement de travail adapté et harmonieux (modernisation des structures ambulatoires), et dans un climat serein et sécurisant favorisant l'égalité professionnelle (dispositif de signalement « STOP » pour lutter contre les agissements sexistes, le harcèlement et discriminations). ■

EPSM VAL DE LYS-ARTOIS

Activer les leviers de l'attractivité - Recruter, accueillir, fidéliser

L'EPSM s'engage dans une démarche pérenne d'**amélioration des conditions de travail**, préservant l'équilibre entre la vie professionnelle et personnelle : création d'un service qualité de vie au travail, déploiement du télétravail, expérimentation de la semaine de 4 jours. Côté mobilités, la mise en place d'une navette reliant Hazebrouck à Saint-Venant, permettra un transport plus rapide et économique pour les agents résidant dans l'agglomération lilloise. Le plan d'action « égalité professionnelle », la modernisation des structures ou encore la valorisation de l'engagement collectif, permettront de créer un cadre de travail valorisant, sécurisant et soutenant. Des actions de communication (kit du nouvel arrivant, journée d'accueil) feront rayonner nos établissements pour augmenter leur attractivité. ■

AXE

dialoguer

dialoguer

dialoguer



PARTICIPATION DES USAGERS

*« Co-construire avec les usagers
les modalités de leur prise en charge »*

Depuis plusieurs années, les établissements de la Direction commune réaffirment l'importance de la parole et de la place de l'utilisateur dans l'évolution des parcours de soins.

■ **Créer les conditions favorables au développement de la participation effective des usagers**

L'objectif clairement énoncé est de concrétiser et favoriser la participation directe des usagers dans les activités de formation, de recherche et de gouvernance institutionnelle. Mais il faut également poursuivre le partage des pratiques autour des initiatives des établissements dans le recueil d'expérience patient et la participation active des usagers.

■ **Favoriser l'autonomisation et la participation active des usagers**

Un des enjeux est d'accompagner la crise et de rendre l'utilisateur acteur de sa prise en soins. Cela passera par la sensibilisation des professionnels à l'utilisation de plans de crise, le déploiement d'espaces d'apaisement et la formation des soignants à la prévention des situations d'agressivité.

Il faudra également travailler à garantir le respect des droits aux personnes concernées au sein des unités en leur transmettant des informations claires sur leurs droits.

Enfin, il est important de leur apporter une aide dans leur parcours de rétablissement et de réhabilitation afin de les rendre pleinement acteurs de leur vie.

L'EPSM DE L'AGGLOMÉRATION LILLOISE

La parole aux usagers

La volonté des équipes de privilégier des soins consentis de manière éclairée est déjà bien présente au sein de l'établissement. L'ambition sera de renforcer encore la place des usagers *via* le **développement de la pair-aidance, la mobilisation des savoirs expérientiels des usagers** (lors de focus groupes), ou encore par l'éducation thérapeutique du patient ; qui permettront de **donner un nouveau souffle dans la démocratie sanitaire interne à l'établissement**. Les représentants des usagers, très impliqués, veillent au développement de cette politique, à la qualité des réponses dans le traitement des doléances des usagers, ainsi qu'à l'amélioration de l'intégration des familles dans le parcours de soin. ■

L'EPSM LILLE-MÉTROPOLE

Le pouvoir d'agir

Centré sur l'utilisateur, l'EPSM développe nombre de dispositifs permettant aux patients de renforcer leur pouvoir d'agir et de devenir acteurs de leurs soins. **Réhabilitation psychosociale, empowerment, Porte-Paroles des Usagers (PPU), ateliers d'« experts d'expériences », conseil des consultants en savoir expérientiel sont autant de réponses à ces enjeux**. Chaque pôle constituera un trinôme référent de la participation avec un PPU ou un médiateur de santé pair, un professionnel et un consultant en savoirs expérientiels. Le CCOMS proposera des temps de **sensibilisation pour acculturer les directions à la gouvernance participative en santé mentale** et former les professionnels aux Mesures Anticipées en Psychiatrie (plans de crise conjoint et de rétablissement, application mobile ESPER LM,...). ■



EPSM VAL DE LYS-ARTOIS

Exploiter le savoir expérientiel des usagers

La dynamique de valorisation du savoir expérientiel des patients est formellement engagée : les usagers participent aux réunions soignants-soignés, à la Commission des Soins, à la Commission des Usagers, ou encore à la CSIRMT ; et s'intègrent dans une véritable démarche de co-construction afin de faire entendre la parole des usagers et promouvoir le respect de leurs droits. **Ce projet d'établissement va jusqu'à intégrer un « Projet des Usagers » qui exprime leurs attentes et propositions à l'égard de la politique d'accueil, de la qualité et de la sécurité de la prise en charge, etc**. La continuité de ces pratiques et le renforcement du rôle de l'utilisateur comme « partenaire », se fera notamment *via* les « médiateurs de santé pairs » et *via* l'appropriation du nouveau référentiel de la HAS. ■

PROJETS MÉDICO- SOIGNANTS

En 2024, le **Projet Médico-Soignant partagé** du GHT a été validé. Document fondateur de la philosophie de la prise en soins des usagers au sein de ses établissements, il est né d'une réflexion collective et engagée.

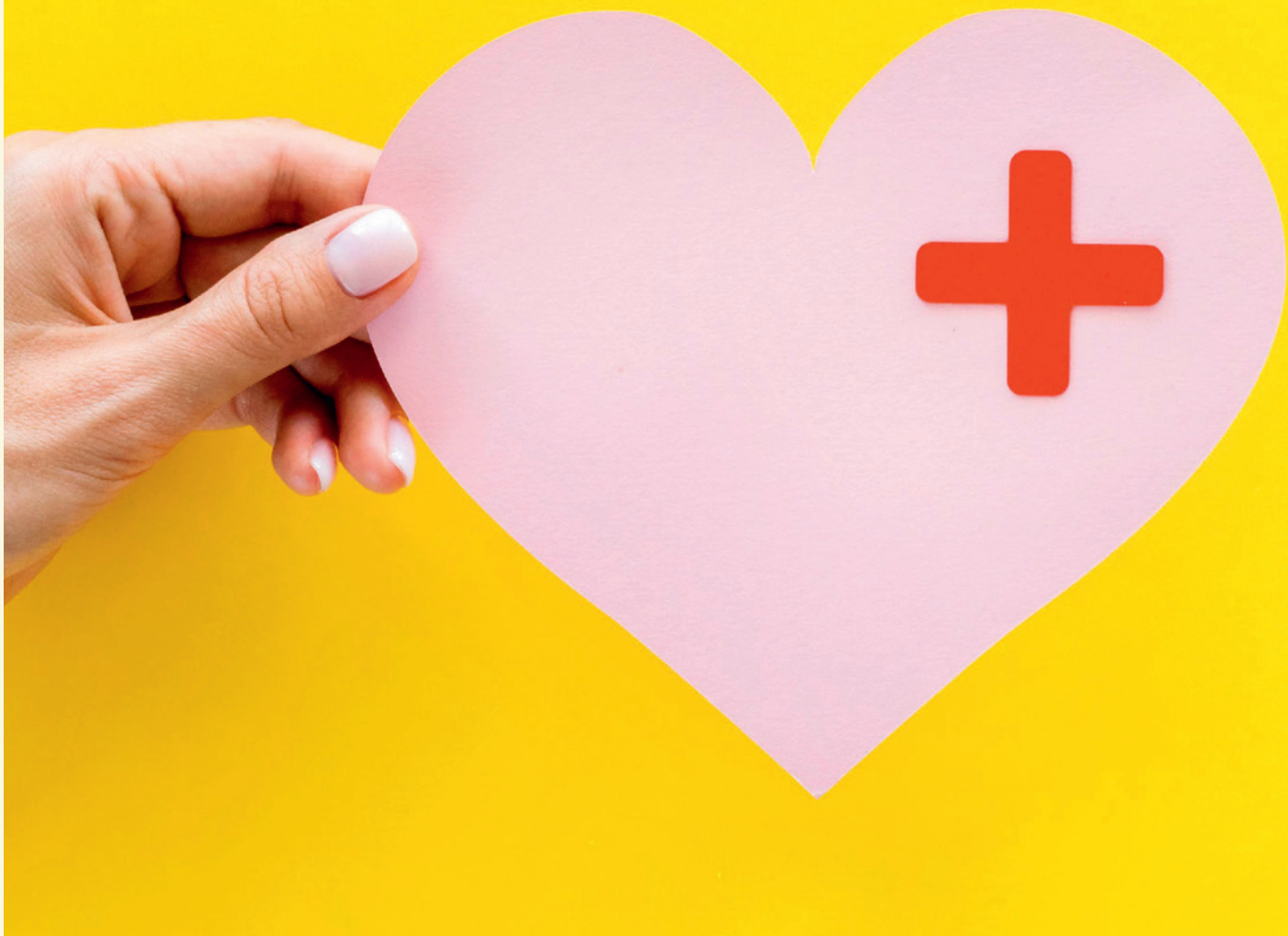
Pour ce faire, un groupe de travail s'est mis en place, regroupant la Direction du GHT, les 4 Présidents de CME, la Présidente de la Commission Médicale de Groupement et les 4 coordonnateurs généraux des soins des établissements, dont la Présidente de la Commission Paramédicale de Territoire (CPT). Ce noyau de réflexion s'est organisé afin de proposer un travail d'intercession constructif, centré sur le besoin des patients, qui a permis de finaliser ce document en un an de manière fluide, partagée et consensuelle. Ce **Projet Médico-Soignant Partagé (PMSP)** définit 8 grands axes de travail prioritaires :

- 1 · Prévention et égal accès aux soins
- 2 · Continuité et permanence des soins dans le cadre des principes de la politique de secteur
- 3 · Parcours coordonné du patient
- 4 · Prise en charge des populations spécifiques
- 5 · Prises en charge spécifiques
- 6 · Projet pharmaceutique
- 7 · Projet du pôle recherche et formation
- 8 · Attractivité, fidélisation et conditions de travail

Cette évolution réglementaire a contribué à l'élaboration d'une vision commune et une convergence de l'offre de soins publique dans notre territoire, axée sur la qualité de la prise en charge des patients et visant à assurer l'égalité d'accès aux soins.

Le PMSP se voit désormais déployé dans chacun des 4 établissements. Chaque déclinaison est elle-même structurée autour d'un projet médico-soignant et non plus d'un projet médical et d'un projet de soins distincts ; ce qui favorise une approche plus transversale avec une notion de parcours.

Chaque **Projet Médico-Soignant** est le fruit d'un travail de réflexion et de rédaction portés par les Directeurs des Soins et les Présidents de CME ; mais selon des dynamiques différentes, propres à chaque établissement, du fait des spécificités territoriales, organisationnelles, historiques, etc.



PROJETS MÉDICO-SOIGNANTS (PMS)

Le Projet Médico-Soignant de l'EPSM Lille-Métropole

Un feuille de route ambitieuse, des professionnels mobilisés

L'EPSM ambitionne une **prise en charge encore plus globale et plus inclusive** de la santé mentale. Ses multiples dispositifs de soins doivent garantir, par l'articulation et la coordination des professionnels et des partenaires, une plus grande adaptation des moyens et des réponses aux besoins des personnes en souffrance psychique sur le territoire. Cette ambition, pour se réaliser, se doit d'être concrète, partagée et réaliste. 126 professionnels médicaux et non médicaux sont mobilisés autour de **7 orientations** : prévention et égal accès aux soins, psychiatrie périnatale, soins spécifiques pour les 16-20 ans, respect des droits des patients, amélioration du parcours patient, attractivité et fidélisation, recherche. 21 groupes de travail pluriprofessionnels ont décliné ces orientations en actions concrètes et fiches actions. Cette feuille de route est le cœur du projet d'établissement de l'EPSM. ■

Le Projet Médico-Soignant de l'EPSM Val de Lys-Artois

Une co-construction dynamique et engagée

Ce Projet Médico-Soignant est le fruit d'une réflexion collective et participative. Dans un contexte marqué par la montée en puissance de **l'aller-vers et du respect de la liberté des usagers**, le PMS vise à la poursuite d'une dynamique de créativité, d'innovation et d'attractivité. Ses objectifs finaux sont de réinventer le soin et l'accompagnement des personnes en souffrance psychique, conforter la place de l'établissement comme référence sur le territoire et développer les savoirs et compétences et garantir les moyens humains nécessaires à des soins de qualité. Le PMS s'articule autour de **6 axes fondamentaux** : la prévention et l'accès aux soins, les parcours spécifiques ; le renforcement des coopérations territoriales, la recherche, l'attractivité et le projet pharmacie. ■

Le Projet Médico-Soignant de l'EPSM de l'agglomération-lilloise

Une pluralité d'usagers, des réponses adaptées et innovantes

Le projet médico-soignant de l'EPSM de l'agglomération lilloise vise à poursuivre la logique transversale centrée autour de la notion de **parcours spécifiques et harmonisés** : périnatalité et petite enfance, adolescents, personnes âgées, précarité, personnes sous-main de justice et addictologie. Des soins et organisations innovantes verront le jour sur des thématiques telles que les troubles du sommeil ou le psycho-trauma (projet PHOENIX). Au-delà de la question du moindre recours à l'isolement contention, les techniques de **soins apaisants** font l'objet des plus grandes attentions. Les soins de support, eux, sont particulièrement indiqués dans le cadre de la prévention, ou par la prise en charge d'usagers souffrant de polyopathologies. ■



*« L'intelligence d'un collectif
au service des usagers »*



Un établissement support engagé, des mutualisations efficaces

En tant qu'établissement support du GHT de **Psychiatrie du Nord-Pas-de-Calais**, l'EPSM accueille le Centre support de réhabilitation Psychosociale du GHT et plus récemment le pôle inter-établissements Recherche et Formation. Il pilote les fonctions mutualisées pour affecter les moyens nécessaires au déploiement notamment du Système d'information, du Département d'Information Médicale ou encore des Achats. Il est également le **siège du Centre Collaborateur de l'OMS pour la recherche et la formation en santé mentale**.

Grâce à un ancrage fort sur les territoires et 440 conventions partenariales, l'EPSM place au cœur de son action l'utilisateur afin de favoriser sa réinsertion et son maintien dans la cité.

En complément de son projet médico-soignant, **les projets pharmaceutiques, de psychologie clinique, des structures sociales et médico-sociales et des différentes directions fonctionnelles constituent la feuille de route de l'EPSM pour 2024-2028**.

Un projet social engagé accompagne ces différents volets. Il a pour ambition de rassembler la communauté hospitalière autour d'une vision partagée de la politique sociale à mener, en s'appuyant sur des valeurs fortes telles que la solidarité, le respect et la bienveillance dans les relations interpersonnelles.

De nombreux projets à forte dimension sociale sont déjà engagés auprès des professionnels de l'établissement. Le plan d'action égalité femmes-hommes avec la création d'un dispositif de signalement pour lutter contre les discriminations, les agissements sexistes et le harcèlement en est exemple concret et significatif de la politique mise en œuvre.

Des permanences par des professionnels du service des ressources humaines et relations sociales sont également organisées sur différents sites de l'EPSM afin de favoriser la proximité avec les directions.

La qualité de vie au travail fait partie intégrante de ce projet social et des actions concrètes vont être mises en œuvre prochainement afin d'accompagner les professionnels dans la gestion de leur stress. Des séances de relaxation et de sophrologie seront par exemple prochainement proposées. ■

EPSM DE L'AGGLOMÉRATION
LILLOISE



« *Un collectif au service
du territoire* »



Un avenant au projet initial de 2021-2025, la réponse à une dynamique collective

Le projet d'établissement 2024-2028 de l'EPSM de l'agglomération lilloise est **un avenant au projet 2021-2025**, révisé pour être en conformité avec le projet médico-soignant partagé du GHT et les fiches transversales. Le projet médico-soignant, remplaçant le précédent projet médical et le projet soignant, s'étend désormais sur la période 2024-2028, en synchronisation avec ceux de l'EPSM Lille-Métropole et de l'EPSM Val de Lys-Artois.

Il propose une **approche intégrative et populationnelle**, renforçant la transversalité, en particulier sur les parcours spécifiques.

Une des populations ciblées par l'EPSM de l'agglomération lilloise est celle touchée par la précarité, au sein d'un territoire urbain dense, au cœur de l'agglomération lilloise.

Pour mieux coordonner les interventions, l'établissement développe alors son réseau avec des acteurs locaux comme le Réseau Santé Solidarité Lille Métropole et le Projet Territorial de Santé Mentale de l'arrondissement de Lille.

L'EPSM poursuit et renforce les dynamiques locales et la participation des élus, à travers les Conseils Locaux de Santé Mentale de la ville de Lille, de l'agglomération roubaisienne et du territoire du Val-de-Marque pour **faciliter l'accès à une prise en charge adaptée aux besoins de la population**.

Les équipes mènent des projets de prévention auprès des publics identifiés, en utilisant des soins et des organisations innovantes, et des techniques évolutives : développement de l'imagerie, espaces d'apaisement, soins de support, et prise en charge pluridisciplinaire des usagers souffrant de polyopathologies.

En continuité avec le projet médical initial, le projet médico-soignant s'articulera avec la politique qualité et gestion des risques de l'établissement, en vue de la prochaine certification prévue en 2026.

Enfin, une politique d'attractivité sera déployée, centrée sur la marque employeur, l'amélioration de l'accueil et des conditions de travail, ainsi que la **valorisation des métiers du soin en santé mentale, à travers des initiatives événementielles mettant en lumière les professionnels.** ■

L'EPSM VAL DE LYS-ARTOIS



« L'excellence dans la proximité »



L'EPSM VAL DE LYS-ARTOIS

Des équipes soudées et impliquées, un travail de proximité avec les usagers

L'étendue du territoire couvert par l'EPSM Val de Lys-Artois, et la spécificité des problématiques sociales de sa population ont engendré une démographie médicale contraignante. Grâce à leurs capacités d'adaptation et d'innovation, les professionnels maintiennent la qualité de la prise en charge et réinventent les modalités de soins pour cette population fragile.

La participation des usagers à la vie de l'établissement est une véritable source de motivation pour les professionnels et un moteur incontestable d'excellence. Certifié « Qualité des soins » par la HAS, l'EPSM a obtenu un score de 94,97 %. Il s'agit du seul établissement de psychiatrie de France à avoir associé des personnes encore dans le parcours de soins, en tant que membre invité permanent à la Commission des Soins. L'établissement a ainsi obtenu le « Label des usagers ».

Une autre des spécificités de l'EPSM Val de Lys-Artois est le **développement de la psychiatrie pénitentiaire**, qui représente un facteur d'attractivité important pour les professionnels souhaitant évoluer dans ce milieu. À la Maison d'Arrêt de Béthune ou au Centre Pénitentiaire de Longuenesse, le projet porté par l'établissement vise à reconnaître pleinement cette activité en créant un « service intersectoriel de psychiatrie pénitentiaire » ; permettant alors de renforcer la structuration des équipes et de solliciter également un agrément de stage.

L'attractivité de l'EPSM Val de Lys-Artois réside aussi dans la présence d'une véritable communauté professionnelle, où le **sentiment d'appartenance et la reconnaissance du travail accompli** jouent un rôle clé.

Au projet d'établissement, sont intégrés non seulement un Projet Médico-Soignant créatif et attractif, mais aussi un projet du collège des psychologues, un projet des structures médico-sociales, un projet pour chaque direction fonctionnelle ainsi que pour le projet socio-éducatif, qui constituent des leviers majeurs de renforcement de la connaissance et de la cohésion interprofessionnelle. Le projet du Campus des métiers de la santé vise quant à lui à créer, de l'apprenant d'aujourd'hui au professionnel de demain, un projet institutionnel en adéquation avec les valeurs professionnelles et au service de la qualité des soins et des usagers.

Toutes ces actions sont valorisées par un plan de communication visant à dynamiser l'image de l'EPSM, promouvoir les investissements, mettre en lumière les projets, valoriser les équipes et les actions. ■

**La Direction commune des EPSM Lille-Métropole,
de l'agglomération lilloise et Val de Lys-Artois :**

**« Bâtir une vision collective et engagée
de la Santé Mentale dans le Nord-Pas-de-Calais »**

« Impulser une nouvelle dynamique auprès de l'ensemble des directions des établissements afin de proposer une prise en charge des usagers en santé mentale efficiente, humaine et innovante. »

Bruno Gallet,
Directeur

« Donner le pouvoir d'agir aux usagers est dans l'ADN de notre établissement et sous-tend l'ensemble des actions de notre projet d'établissement. Je remercie l'ensemble des équipes qui ont œuvré à l'écriture de ce projet d'établissement. »

Frédéric Macabiau,
Directeur délégué de l'EPSM Lille-Métropole

« Cet avenant du projet d'établissement pour l'EPSM de l'agglomération lilloise, se veut être une poursuite des travaux engagés tout en prenant en compte l'évolution des pratiques et la vision commune qui s'instaure. Le travail en réseau en proximité de la population urbaine et fragile de l'agglomération lilloise, est notre moteur au quotidien. »

François Caplier,
Directeur délégué de l'EPSM de l'agglomération lilloise

« Ces projets d'établissement et médico-soignant ont été menés dans une démarche participative et constructive avec une seule ligne de conduite : l'usager au cœur de la réflexion afin de lui apporter une égalité d'accès au soin sur un territoire vaste et un réseau de coopération fort et efficient. »

Marc-Antoine Thévenot,
Directeur délégué de l'EPSM Val de Lys-Artois



■ EPSM LILLE-MÉTROPOLE

« *L'intelligence d'un collectif au service des usagers* »

104 rue du Général Leclerc BP 10 59487
Armentières Cedex

epsm-lille-metropole.fr



■ EPSM DE L'AGGLOMÉRATION LILLOISE

« *Un collectif au service du territoire* »

1 rue de Lommelet BP 4
59871 Saint-André-lez-Lille Cedex

epsm-al.fr



■ EPSM VAL DE LYS-ARTOIS

« *L'excellence dans la proximité* »

20 rue de Busnes
62350 Saint-Venant

epsm-vdla.fr

